

CONCOURS INTERNE D'ATTACHE TERRITORIAL

Spécialité : Analyste

SESSION 2018

Liste des candidats admissibles

Epreuves orales obligatoire d'entretien et facultative de langue : du 6 au 29 mai 2018 (dates indicatives).

L'affectation pour ces épreuves n'est plus modifiable dès la publication de la présente liste. Aucune communication d'affectation ne sera donnée par téléphone.

BOUILLON Damien
GALOPIN David
GAVORY Frédéric
GROGNET Aurélie
HIERONYMUS Frédéric
JOLLET Jeremy
MANGIN Hermine
MARGOUM Ali
MEIRA Mickael
REYMOND Benjamin
SEGUIN Christophe
VANDENHENDE Cédric

Arrête la présente liste à douze (12) candidats admissibles avec un seuil fixé à 10 sur 20.

Fait à Pantin, le 14 mars 2019
La Présidente du Jury,

Marie BERGEOT



La présente décision est susceptible de recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Montreuil.